

## Reprise des relations France-Burundi : Paris sort enfin de son silence

TV5MONDE, 24.07.2019 Reprise des relations France-Burundi : les explications de la diplomatie française En octobre dernier, en toute discrétion, la France et le Burundi ont décidé la reprise de leurs relations bilatérales, à travers une coopération dans les domaines de l'éducation et de la défense. Un accord conclu alors que l'Union européenne venait de renouveler ses sanctions à l'encontre de régime de Pierre Nkurunziza. L'opposition burundaise se dit "abasourdie". Le Quai d'Orsay réagit.

Le Quai d'Orsay sort enfin de son silence. Le ministre des Affaires étrangères français rend compte à TV5MONDE des termes de la reprise de la coopération avec le Burundi. Le ministre assure que la position française n'entre pas en contradiction avec les décisions européennes prises en vertu de l'article 96 de l'accord de Cotonou. Car pour la France, il ne s'agit pas d'une reprise de l'aide au gouvernement burundais mais aux populations. "Pas un seul centime ne passe par le gouvernement burundais !", nous assure la diplomatie française. Cette aide notamment ciblée sur l'éducation devrait passer par des ONG comme l'UNICEF. Par ailleurs, le Quai d'Orsay révèle que la coopération militaire avec le Burundi a repris "de façon symbolique". Elle ne concernerait que les troupes burundaises destinées au maintien de la paix dans le cadre de missions internationales type ONU, Casques bleus, etc. Le mystère autour de cette reprise de coopération durait depuis le 30 octobre 2018. Le chef de la diplomatie burundaise est à Paris. Ezechiel Nibigira rencontre des responsables de l'Élysée et du ministère des Affaires étrangères. Lors de ces entretiens, une décision est prise : les relations bilatérales entre la France et le Burundi vont reprendre. Comme le souligne RFI le dimanche 21 juillet 2019, il n'y a alors "pas de communiqué, aucune déclaration de la part des autorités françaises ou burundaises sur cette reprise de l'aide directe de la France depuis le début de la crise au Burundi il y a quatre ans". Il faut attendre le 12 juillet 2019 et un discours de l'ambassadeur de France au Burundi pour que cette reprise des relations soit mentionnée. Laurent Delahousse s'exprime lors d'une conférence à l'occasion de la fête nationale française. Que sait-on précisément sur cette "main tendue" ? Selon RFI, "il s'agit notamment de la formation de militaires burundais en France et dans les écoles vocationnelles au Gabon et au Sénégal. Mais aussi par un financement de 50 millions de dollars pour le domaine de l'éducation". Aucune décision supplémentaire. Quant à l'ambassadeur, il précise dans son discours que, si le dialogue politique a repris avec le Burundi, il n'a, pour l'heure, pas accès aux plus hautes autorités du pays. Cinq jours avant la reprise des relations entre la France et le Burundi, le 25 octobre 2018, l'Union européenne a pourtant décidé de renouveler pour un an ses sanctions contre le régime de Pierre Nkurunziza. L'Europe explique qu'elle reste "vivement préoccupée par la situation des droits humains au Burundi qui nuit à toute initiative de conciliation, de paix et de justice. Elle relève en particulier, la persistance d'exécutions extrajudiciaires et d'arrestations arbitraires". Ces sanctions, adoptées dès octobre 2015, visent notamment quatre proches du président Nkurunziza. Quelques mois plus tôt, le pays avait sombré dans la violence après la décision du chef de l'État de se présenter pour un troisième mandat à la tête du pays. Depuis lors, l'Union européenne rappelle qu'"seul un dialogue débouchant sur un consensus, dans le respect de l'Accord d'Arusha pour la paix et la conciliation de 2000 et de la Constitution du Burundi, permettra de trouver une solution politique durable dans l'intérêt de la sécurité et la démocratie pour tous les Burundais". Cette décision française de renouer des relations avec le Burundi, malgré une situation que Bruxelles considère toujours comme problématique, provoque la colère et l'effarement de l'opposition en exil. Entretien : Pancrace Cimpaye, coordinateur du parti MSD en Europe (opposition burundaise) à TV5MONDE : Quel est votre sentiment en apprenant la reprise des relations entre la France et le Burundi ? Pancrace Cimpaye : Nous sommes surpris, déçus, abasourdis. Nous avons toujours pensé que la France était membre de l'Union européenne qui, jusqu'à ce jour, a pris des sanctions contre la dictature de Pierre Nkurunziza. Nous pensions que la France allait rester sur cette ligne de l'Union européenne. La dictature n'est pas encore partie, le dialogue n'existe pas au Burundi, les crimes contre l'humanité restent d'actualité au Burundi, bref, nous ne pouvons pas comprendre. Comment la France peut-elle appuyer un tel régime ? Je pense qu'on est en train d'encourager Nkurunziza à s'emparer dans son isolement dictatorial ne doit pas être encouragée, gratifiée par une coopération, a fortiori militaire ! Comment un pays comme la France peut-il appuyer un tel corps ? Comment expliquez-vous cette décision de la France ? Il est difficile de trouver une explication par rapport à cette attitude car nous considérons que la France est en train de trahir ses fondamentaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle trahit le peuple burundais qui est en souffrance. Comment peut-on appuyer l'armée burundaise ? Une armée qui fait des incursions en RDC ? Une armée qui massacre des réfugiés au Congo ? Une armée qui, autour de Pierre Nkurunziza, a transformé le Burundi en une prison à ciel ouvert ? C'est hallucinant et je suis en colère. Comment la France, qui est leader au sein de l'Union européenne, peut-elle se dire dans ce concert des nations européennes ? En annonçant la reprise de ces relations, l'ambassadeur de France reprend les mots du président Macron qui évoque une "dynamique positive" au Burundi, liée notamment à la non-candidature de Pierre Nkurunziza à la présidentielle de l'année prochaine... Tout d'abord, la parole d'un homme comme Pierre Nkurunziza que ceux qui y croient. Que je sache, il n'y a aucune signification nulle part qu'il ne reviendra pas, mais cela ne tienne. Les minimum pour une élection crédible n'existent pas. 5% de la population burundaise, y compris les responsables politiques, vivent en exil et ne peuvent pas participer à ces élections. Quant à Agathon Rwaso, qui lui est au Burundi avec son parti le CNL, malgré tous ses efforts, ses militants sont emprisonnés, d'autres disparaissent ou sont torturés. Je dois aussi vous parler de la Commission électorale supposée indépendante. Il devait y avoir une consultation avec les différents acteurs politiques mais elle a été mise en place par Pierre Nkurunziza lui-même ! Cette élection est donc verrouillée, elle n'est préparée que pour le seul profit du CNDD-FDD (le parti présidentiel, NDLR). Il serait illusoire de parler d'une élection qui va ramener la démocratie au Burundi. Ce sera le statu quo. Où en sont vos relations avec le pouvoir burundais aujourd'hui ? Les seuls changements en cours se faisaient autour du facilitateur Benjamin Mkapa (qui a décidé de jeter l'éponge en octobre 2018, NDLR). Lors des dernières discussions, toute opposition était prônée le pouvoir de Bujumbura n'a pas daigné se présenter. Nkurunziza a totalement coupé les ponts avec l'opposition

burundaise. Il n'y a ni dialogue, ni contact, et c'est pourquoi nous sommes rÃ©voltÃ©s de voir la France violer l'art. 11 de l'accord de Cotonou, en vertu duquel l'Union europÃ©enne sanctionne le Burundi, (NDLR). L'Union europÃ©enne avait pris cette dÃ©cision prÃ©cisÃ©ment car il y avait absence de dialogue entre le pouvoir et l'opposition. Ce qui est encore plus grave, c'est que l'ambassadeur lui-mÃªme reconnaÃ®t qu'il n'a plus accÃ©s aux autoritÃ©s burundaises ! Les Ã©lites Ã Bujumbura n'ont mÃªme pas le droit de voir le ministre des Affaires Ã©trangÃ©res ! Ils n'ont pas le droit de parler au responsable du parti prÃ©sidentiel ! La France doit rester solidaire avec la ligne de l'Union europÃ©enne qui consiste Ã contraindre Nkurunziza Ã rejoindre la table des nÃ©gociations. Par Matthieu Vendrely